

Siège social

Secrétariat général Montréal

7240, rue Waverly
Montréal (Québec) H2R 2Y8
T 514 233 4364 1 800 361 1047
F 514 288 9455 mtl@plq.org

Secrétariat général Québec

1535, ch. Sainte-Foy, bureau 120
Québec (Québec) G1S 2P1
T 418 688 8910 1 800 463 4575
F 418 688 1416 quebec@plq.org



Le 26 novembre 2008

Monsieur Michel Bissonnette
Conseiller spécial
Coalition Priorité Cancer
606, rue Cathcart, bureau 330
Montréal (Québec) H3B 1K9

Monsieur,

J'ai pris connaissance avec attention de la lettre que vous avez adressée le 20 novembre dernier au premier ministre du Québec et chef du Parti libéral du Québec, monsieur Jean Charest, afin de connaître la vision et les engagements de notre parti en ce qui concerne la lutte contre le cancer.

Je tiens ici à vous assurer que la lutte contre le cancer s'inscrit au cœur de nos priorités et que nous sommes sensibles à la cause que vous défendez. Le gouvernement du Parti libéral du Québec est très conscient de l'incidence du cancer dans notre société, et ce, tant sur le plan humain que sur le plan économique. Aussi, nous tenons à vous réitérer notre volonté à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour lutter contre cette terrible maladie, première cause de mortalité au Québec.

Jamais un gouvernement n'aura fait autant et en si peu de temps dans la lutte contre le cancer que le gouvernement du PLQ. Nous avons d'abord agi sur les facteurs de risques connus comme les mauvaises habitudes alimentaires, le manque d'activité physique, l'obésité, l'usage du tabac en investissant dans la prévention, par la mise sur pied du Plan québécois de lutte contre le tabagisme 2006 – 2010 et du Plan d'action gouvernemental de promotion des saines habitudes de vie et de prévention des problèmes reliés au poids 2006 – 2012 qui proposent un ensemble d'activités visant l'acquisition de saines habitudes de vie par la population. Nous avons ensuite agi en investissant 375 millions \$ directement dans la lutte contre le cancer, répartis comme suit : 157 millions \$ en fonctionnement, 92 millions \$ en immobilisations, 76 millions \$ en équipement et 50 millions \$ en médicaments. Cet investissement permet actuellement à 97 % des patients québécois de recevoir leurs traitements de radio-oncologie en moins de 4 semaines.

Quand on pense qu'au début des années 2000, des milliers de patients en attente de traitements de radiothérapie, souvent depuis plus de 8 semaines, devaient être transférés aux États-Unis pour avoir accès à

2...

ces soins, on peut rapidement mesurer tout le chemin parcouru depuis. D'ailleurs, nous sommes généralement la province qui fait le mieux au Canada dans l'accès aux traitements visant à vaincre le cancer.

Ces investissements du gouvernement libéral se sont inscrits dans une suite cohérente d'actions instaurées dans la foulée de la création de la Direction nationale de la lutte contre le cancer en 2004. C'est ainsi que, après avoir investi dans les équipements, les infrastructures, les médicaments et les ressources humaines pour améliorer l'accès aux soins, notre gouvernement libéral entend aller de l'avant, et cela conformément aux priorités de la Direction, avec une augmentation du nombre d'infirmières pivots et d'intervenants psychosociaux ainsi que la mise en place d'un registre national du cancer.

Quant aux montants à investir pour soutenir les personnes atteintes de cancer, dans la mesure des moyens gouvernementaux, nous avons prouvé dans le passé que nous répondions présents. Nous souhaitons poursuivre dans cette voie lors d'un prochain mandat. En ce qui a trait plus précisément à l'aide financière pour les déplacements et séjours, un comité de travail étudie présentement la question au ministère de la Santé et des Services sociaux, et des recommandations devraient être transmises au début de 2009 à cet effet.

Enfin, pour ce qui est de la question du panier de services couverts et remboursés par la RAMQ, nous parlons de décisions qui doivent être prises à la suite des recommandations d'experts médicaux. Nous entendons bien sûr continuer à suivre leurs recommandations, et si nécessaire réexaminer la politique de remboursements de certains traitements.

Malgré notre volonté et nos efforts tangibles respectifs, la lutte contre le cancer demeure un défi permanent. Nous nous engageons lors d'un prochain mandat libéral à investir davantage à la fois dans la formation des personnes qui interviennent quotidiennement auprès des personnes atteintes du cancer et dans le soutien à la recherche. En ce sens, nous allons :

- Créer un programme de bourses de 10 millions \$ par année pendant 5 ans pour les instituts et centres de recherche québécois impliqués dans la lutte contre le cancer, afin de soutenir des programmes permettant de réaliser une percée scientifique majeure dans la lutte contre le cancer.
- Encourager les entreprises à recourir à l'expertise de nos chercheurs universitaires en matière de lutte contre le cancer, en augmentant de 35 % à 50 % le crédit d'impôt remboursable pour contrats de recherche universitaire et assimilables.
- Soutenir et former davantage les intervenants et les bénévoles qui œuvrent auprès des personnes atteintes de cancer.

Oui à l'intensification de la lutte contre le cancer. Pour nous, ce combat en est un de tous les instants qu'il faut mener sur tous les fronts. Nous ne baisserons pas les bras.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Yves Bolduc
Candidat du Parti libéral du Québec
Circonscription électorale de Jean-Talon